

PREPARATIONS AUX CONCOURS SOCIAUX

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

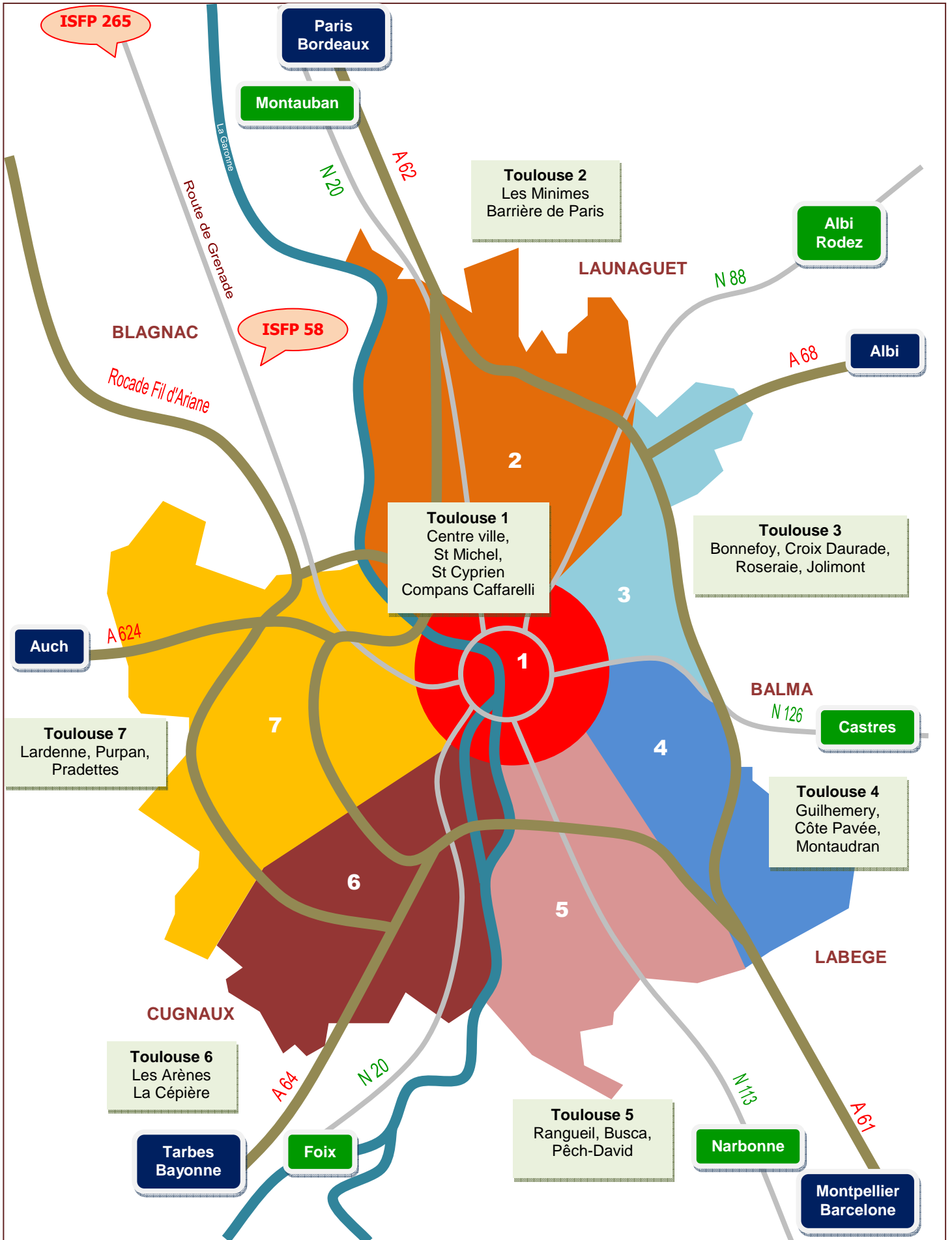
EDUCATEUR SPECIALISE

Niveau requis : Bac ou équivalence

MONITEUR EDUCATEUR

Niveau requis : 3^{ème}

TOULOUSE ET SA PERIPHERIE



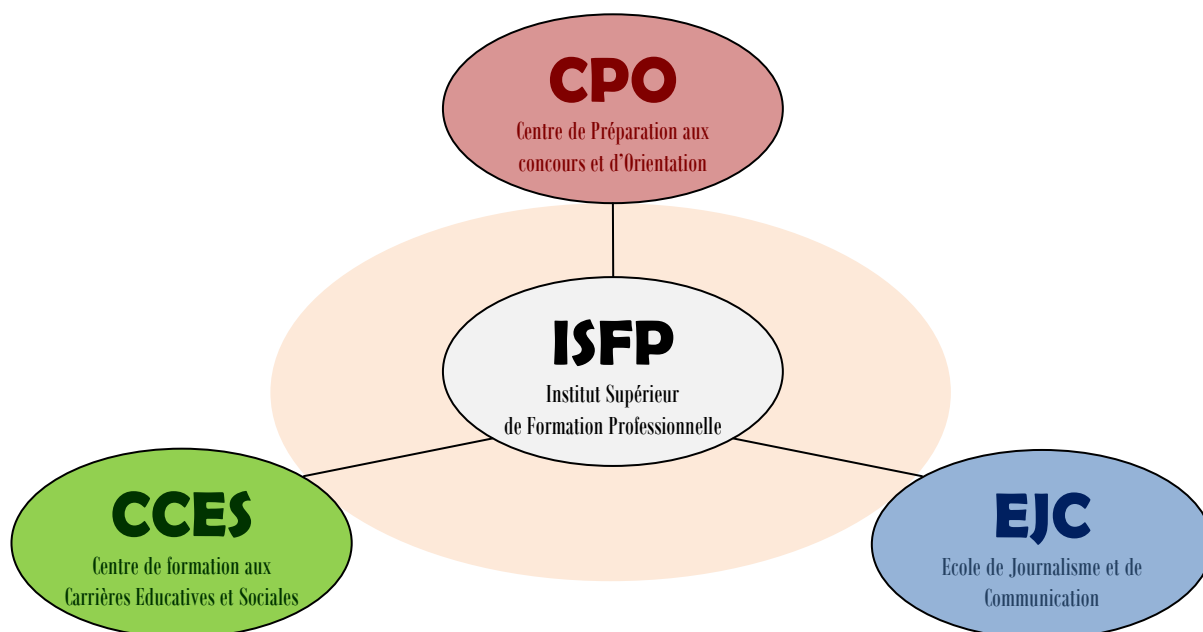
Sommaire

PRESENTATION DE L'ISFP	5
MOYENS PEDAGOGIQUES	6
L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE	6
LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL	6
LE SECRÉTARIAT DE FORMATION	6
LE SOUTIEN SCOLAIRE	7
LES MOYENS TECHNIQUES	7
LES INTERVENANTS PROFESSIONNELS	7
LES COURS DE SECOURISME	7
LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE	8
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL	9
EDUCATEUR SPECIALISE	10
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	11
MONITEUR EDUCATEUR	12
LA PREPARATION AUX CONCOURS DU CPO/ISFP	13
RAPPEL SUR LES CONDITIONS DES CONCOURS	13
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	13
SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORIENTATION	13
SCOLARITÉ GÉNÉRALE	14
FRAIS DE SCOLARITÉ	14
FORMULES DE PAIEMENT	14
CALENDRIER FINANCIER	14
HEURES D'ENSEIGNEMENT	15
MODULES DE FORMATION	16
MODULE DE FRANÇAIS	16
MODULE DE CONNAISSANCES SOCIALES	17
MODULE DE TESTS PSYCHOTECHNIQUES	18
MODULE D'EXPRESSION ORALE D'ENTRETIEN ET DE STAGE	19
MODULE DE DYNAMIQUE DE GROUPE	20
POINTS FORTS DE L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE	21
VIE PRATIQUE	23
MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP	27

P

présentation de l'ISFP

L'ISFP est un établissement d'enseignement supérieur privé qui regroupe trois départements :



L'ISFP est installé à Blagnac sur trois sites :

*58 Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04*

DIRECTION GENERALE ET ADMINISTRATIVE :

*Accueil et standard
Service comptable
Service communication
Secrétariat de direction*

SERVICE EDUCATIF

Coordination pédagogique du CPO, du CCES et de l'EJC

*58 Bis Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04*

CENTRE DE DOCUMENTATION :

Documentation spécialisée

ATELIER MULTIMEDIA :

Salle informatique multimédia (traitement de texte, atelier interactif de langues, atelier éducatif, Internet...)

STUDIO AUDIOVISUEL

ATELIER CUISINE PEDAGOGIQUE (BTS)

SALLES DE COURS (40 % de la totalité)

LIEU RESSOURCES ENSEIGNANTS

265 Route de Grenade - Tél. 05 62 74 12 45 – Fax. 05 62 74 15 01

SOUS-DIRECTION PEDAGOGIQUE

SECRETARIAT DE FORMATION : *vie scolaire, suivi individualisé, contrôle*

SALLES DE COURS (60 % de la totalité)

SALLE DE CONFERENCE

FOYER

Moyens pédagogiques

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE

Pluridisciplinaire, l'équipe pédagogique couvre, spécialité par spécialité, l'ensemble des besoins de la formation.

Elle est encadrée par le directeur M. Casenave, le directeur-adjoint pédagogique M. Le Doaré, un professeur-formateur principal permanent expérimenté et par des enseignants couvrant les diverses disciplines :

- M. CASENAVE Environnement de l'entretien
 Tests d'entretien et de personnalité

- M. LE DOARE Suivi général et encadrement pédagogique
 Dynamique de groupe
 Entretiens
 Culture générale sociale
 Actualité sociale

- M^{me} N'DIAYE Tests psychotechniques numériques et logiques

- M. PECH Français
 Tests verbaux

La force de cette **équipe pédagogique** réside dans sa **permanence**, dans une **pédagogie individualisée** ainsi que dans ses compétences professionnelles individuelles.

LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL

Chacune des formations est encadrée par un Professeur-formateur principal.

Celui-ci participe à l'**élaboration des contenus** et coordonne le **suivi individuel**. Il autorise et accompagne les stages en structures professionnelles.

Pour ce suivi, il propose au Conseil Pédagogique la prise en charge, dans les groupes de soutien scolaire, des étudiants en difficulté. Cette prise en charge peut être ponctuelle ou continue. Il peut aussi, toujours sur proposition au Conseil Pédagogique, demander l'intervention du médiateur de formation.

LE SECRÉTARIAT DE FORMATION

Le secrétariat de formation a pour fonction d'encadrer la vie scolaire et la surveillance, de gérer l'application et le suivi des emplois du temps, d'assurer le pointage des présences-absences et de suivre l'ensemble des dossiers pédagogiques individuels.

LE SOUTIEN SCOLAIRE

Durant la scolarité diverses mesures de soutien sont mises en place afin d'aider l'étudiant qui éprouve des difficultés à suivre le groupe avec lequel il étudie. L'une de ces mesures consiste à soutenir scolairement l'étudiant.

La demande de cours de soutien scolaire est faite par le Professeur-formateur principal. Cette demande est soumise au Conseil Pédagogique qui est seul compétent et qui, à ce titre, prend la décision.

Afin de favoriser les objectifs pédagogiques de l'ISFP, les cours de soutien sont compris dans les frais de préparation et à ce titre ne peuvent donner lieu à aucun financement complémentaire de la préparation dont le prix pour chacune est ferme et définitif.

Les objectifs du soutien scolaire sont :

- la remise à niveau des étudiants afin qu'ils puissent suivre la progression des cours communs et cela dans l'ensemble de leurs contenus ;
- la remise à niveau d'homogénéité de la classe qui permet de préserver la dynamique éducative du groupe et des individus. Ainsi la classe préservera ses performances sans sacrifier certains de ses étudiants à la bonne marche du groupe.

Notre pédagogie n'est pas une pédagogie d'exclusion afin d'atteindre des objectifs réalistes pour quelques-uns, mais plutôt une pédagogie individualisée permettant au plus grand nombre d'accéder aux concours dans de bonnes conditions et de les réussir. Les meilleurs ne sont donc pas lésés par la "résistance" de certains. Et ceux qui éprouvent des difficultés peuvent compter sur l'environnement complémentaire pour se préparer et préserver leur dynamique personnelle.

LES MOYENS TECHNIQUES

L'ISFP met à la disposition de ses étudiants un **centre de documentation** réunissant plus de six mille références : bibliothèque spécialisée, presse, fond de cdroms éducatifs et pédagogiques (langues, encyclopédie, sciences, culture générale...), dvd...

Deux ateliers informatiques de 15 et 16 postes multimédias en libre service (bureautique, image, son, web) permettent de travailler en groupe ou en autonomie.

LES INTERVENANTS PROFESSIONNELS

Durant toute l'année scolaire des représentants des professions sociales, de l'éducation et de la rééducation sociale, pour la majorité des anciens étudiants, interviendront à l'ISFP afin d'informer nos étudiants des conditions de concours, des contenus de formation, des divers aspects de la profession, des objectifs de certains actes professionnels et de la culture professionnelle de ces métiers.

LES COURS DE SECOURISME

Durant l'année scolaire, des sessions de formation de PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) seront organisées par le service régional des Sapeurs Pompiers.

LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE

Il est nécessaire que l'étudiant donne le **meilleur de lui-même** pour réaliser ses ambitions. Les meilleurs ne sont pas forcément ceux qui sont supposés être les meilleurs absolument mais plutôt ceux qui, dans le **cadre précis d'un projet professionnel** bien ciblé et en cela fondé sur des critères objectifs, donneront le meilleur d'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils feront preuve d'une grande **motivation** fondée sur la **détermination** et la **lucidité** quant aux objectifs fixés.

Une pédagogie individualisée s'élabore à partir d'une **évaluation des acquis** dans le cadre d'un **suivi individuel**. C'est une adaptation du **processus éducatif** aux différences individuelles des étudiants. Elle suppose la connaissance des aptitudes, des inclinations et des intérêts de chaque étudiant et la volonté d'en tenir compte pour favoriser son développement selon ses caractéristiques particulières. Elle évite ainsi le nivellement homogène en favorisant **l'homogénéité des groupes**.

L'ISFP soucieux de l'individualisation des parcours de formation, procure aux étudiants "doués" des moyens de développement permettant des activités d'intégration tandis qu'il assure aux étudiants moins "doués" des **moyens de rattrapage** qui leur donnent la possibilité d'atteindre le niveau de leurs camarades. Enfin, il tente de donner à tous une diversité de stimuli et d'incitations afin que chacun trouve ce qui lui convient le mieux.

1. Evaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait :

- à la rentrée scolaire au moyen de l'évaluation pédagogique et scolaire
- lors des Travaux Dirigés
- en scolarité lors des contrôles des connaissances
- en fin d'année

2. Suivi individuel

Le Coordonnateur de suivi individuel de chaque étudiant, le professeur principal, est le référent incontournable pour déterminer le niveau d'intégration, dans le champ de la connaissance et de la pratique, de l'étudiant. Mesurant le possible décalage entre la dynamique générale de la classe et le niveau scolaire de l'étudiant, il est en mesure de demander au Conseil pédagogique d'allouer à l'étudiant en difficulté des moyens de rattrapage. Coordonnant les actions pédagogiques individuelles, il rassemble les informations provenant des autres enseignants ou régule les situations difficiles.

3. Maîtrise du processus éducatif

Le processus éducatif suppose une succession dans le temps non pas fortuite et accidentelle, mais établissant une norme intrinsèque de développement, selon laquelle les actes précédents conditionnent les suivants.

Ce processus éducatif est individualisé dans le sens où il s'attache à permettre à chacun de suivre la formation avec ses connaissances propres et sa vitesse de travail.

L'enseignant tenant compte de plusieurs paramètres dont certains ont été cités plus haut, doit avancer dans son programme tout en respectant la "vélocité ergonomique" de chacun. L'homogénéité de la classe qui semblait improbable est rendue possible par l'assistance aux étudiants.

4. Homogénéité de la classe

L'homogénéité de la classe est généralement remise en cause constamment. Elle l'est par les meilleurs qui demandent plus de formation. Elle l'est par les plus faibles qui demandent plus de révisions. Pour pallier cette instabilité chronique mais habituelle, deux réponses sont mises en place :

- L'individualisation des performances
Il s'agit de permettre aux meilleurs d'aller plus loin et plus vite en leur proposant des travaux plus complexes, individuellement ou en groupe, suivant l'appréciation de l'enseignant.
- Les moyens de rattrapage
Ces moyens sont mis en place tout au long de l'année. Le professeur principal assurant le suivi peut le demander pour tout étudiant considéré en difficulté.

5. Moyens de rattrapage

Les moyens de rattrapage sont constitués par les cours de soutien scolaire. Les objectifs de ce soutien sont :

- la remise à niveau des étudiants
- la remise à niveau d'homogénéité de la classe
- la dynamisation des effectifs et des groupes

Assistant de service social

LE MÉTIER D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

« Un seul métier, mais de multiples façons de l'exercer. Dans des cadres différents d'abord : conseils généraux, municipalités, caisses de sécurité sociale ou d'allocations familiales, écoles, associations ou même entreprises. Et avec des missions différentes puisque l'assistant de service social peut travailler auprès de la population d'un secteur ou au contraire se spécialiser auprès d'un public, se cantonner à une action : aider par exemple des jeunes à se réinsérer dans le cadre d'une mission locale ou des malades mentaux à préparer leur sortie de l'hôpital ». Ainsi :

- Il analyse les situations des individus, des familles ou des groupes en difficultés, sur des problèmes spécifiques liés soit à un événement : scolarité, décès, maladie, insertion professionnelle ; soit à une inadaptation : délinquants, migrants, handicapés.
- Il recherche toute action ou aide les mieux adaptées en fonction de la complexité des problèmes.
- Il veille à l'aboutissement des actions engagées.
- Il peut être polyvalent, c'est-à-dire qu'il répond aux problèmes de la population d'un secteur géographique ou d'une catégorie professionnelle ou spécialisée, c'est-à-dire qu'il intervient dans des domaines déterminés : prestations sociales, accidents du travail, Revenu de Solidarité Active...

QUALITÉS SOUHAITÉES POUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Leur rôle étant d'aider les autres et de trouver des solutions, les qualités souhaitées sont les suivantes :

- Psychologiques : il écoute, rassure, calme, agit avec tact, doit faire preuve de chaleur humaine et de maturité affective.
- Pédagogiques : il explique, est compréhensif, patient, donne des conseils aux familles afin de prévenir certains dysfonctionnements familiaux et sociaux.
- Techniques : utilisant au cas par cas l'ensemble des mesures sociales, il tend à mieux insérer la personne et sa famille dans son milieu de vie et à assurer un minimum de ressources aux plus démunis.
- Esprit d'équipe : il œuvre avec l'ensemble des acteurs sociaux de son secteur géographique ou spécialisé ainsi qu'avec les administrations et structures concernées.

LA FORMATION D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

D'une durée de trois années en alternance enseignement/stage (1 740 heures d'enseignement théorique et 12 mois de stage en services sociaux), la formation conduit à l'obtention du Diplôme d'Etat d'assistant de service social.

La formation théorique est composée :

- théorie et pratique de l'intervention en service social 460 h
- philosophie de l'action, éthique : 120 h
- droit : 120h
- législation et politiques sociales : 160 h
- sociologie, anthropologie, ethnologie : 120 h
- psychologie, sciences de l'éducation, sciences de l'information, communication : 120h
- économie, démographie : 120 h
- santé : 120 h
- 200h d'approfondissement
- 200h de préparation à la certification

Les étudiants peuvent en outre bénéficier d'une unité de formation facultative de 120h portant sur l'approfondissement d'une langue vivante étrangère.

LE DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Emploi et de la solidarité à l'issue de la formation. L'examen final comprend 4 épreuves :

- un dossier de communication,
- une épreuve de connaissance des politiques sociales,
- la présentation et la soutenance d'un dossier de pratiques professionnelles,
- la présentation et la soutenance d'un mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel

En moyenne, plus de 80% des candidats obtiennent le diplôme d'assistant de service social. Mais avant cela, il faut réussir le concours d'entrée.

LES CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN ÉCOLE DE FORMATION

Age : être âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.

Niveau requis : Baccalauréat ou équivalence au Baccalauréat (DAEU par exemple)

LES EPREUVES DES CONCOURS D'ENTRÉE EN ÉCOLE DE FORMATION

Les épreuves des concours d'entrée en école de formation d'Assistant de service social sont variables suivant les écoles et les années. Ce peut être :

- Épreuve écrite d'expression et de réflexion : résumé-discussion-questions, dissertation générale, commentaires sociaux, synthèse de documents, etc. ;
- Épreuves orales de présentation et de motivation : entretien individuel psychologique, professionnel ou avec un cadre pédagogique, dynamique de groupe orale ou manuelle ;
- Tests psychotechniques et verbaux ;
- Questions à choix multiples de culture générale sociale.

Educateur spécialisé

LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

L'éducateur spécialisé est chargé de l'observation et de l'éducation d'enfants, d'adolescents ou d'adultes présentant des déficiences physiques ou psychiques ou des troubles de caractère ou de comportement. Il doit favoriser le développement de leurs capacités d'évolution et d'autonomie. « Thérapeutes du quotidien, il aide les personnes en difficulté à retrouver ou préserver leur autonomie en leur permettant d'acquiescer davantage de confiance en eux. Quels que soient les types d'enfants, d'adolescents ou d'adultes dont il s'occupe, l'éducateur fonde en premier lieu son intervention sur l'établissement d'une relation singulière. Un accompagnement patient, au jour le jour, on comprend alors que le métier d'éducateur requiert une grande attention aux problèmes sociaux et humains, un engagement personnel indubitable, mais aussi des nerfs solides et un équilibre à toute épreuve. Il lui faut aussi être capable de travailler en équipe, la pluridisciplinarité étant le credo de la profession. Pas un éducateur qui ne travaille de concert avec des assistants sociaux, des enseignants spécialisés, des psychologues, des psychiatres et autres personnels paramédicaux...Toute une équipe qui met en place un projet éducatif pour chaque enfant, en assure le suivi, évalue les progrès accomplis et, au besoin, le reconsidère ».

QUALITÉS SOUHAITÉES POUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Leur rôle étant d'aider les jeunes et avec eux de mettre en place des solutions, les qualités souhaitées sont les suivantes :

- Psychologiques : il écoute, rassure, calme, agit avec tact, doit faire preuve de chaleur humaine et de maturité affective tout en ayant un bon contact auprès des enfants, des adolescents, de la famille et des parents. Il doit savoir s'adapter aux situations difficiles pour trouver des solutions.
- Pédagogiques : il explique, est compréhensif, patient, donne des conseils afin de prévenir certains dysfonctionnements familiaux et sociaux et permettre l'épanouissement de la personne.
- Techniques : utilisant au cas par cas l'ensemble des mesures éducatives et sociales, il tend à mieux insérer le jeune dans son milieu de vie.
- Esprit d'équipe : il œuvre avec l'ensemble des acteurs sociaux de son secteur géographique ou spécialisé ainsi qu'avec les administrations et structures concernées.

LA FORMATION D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

La formation préparant au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé est dispensée de manière continue ou discontinuée en trois ans. Elle comporte 1 450 heures d'enseignement théorique et 2 100 heures (60 semaines) de formation pratique.

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (DF) :

- **DF 1** : accompagnement social et éducatif spécialisé : 450 heures.
- **DF 2** : conception et conduite de projet éducatif spécialisé : 1^opartie : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé : 300 heures ; 2^o partie : conception du projet éducatif spécialisé : 200 heures.
- **DF 3** : communication professionnelle en travail social :
1^opartie : travail en équipe pluriprofessionnelle : 125 heures ; 2^o partie : coordination : 125 heures.
- **DF 4** : implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles :
1^opartie : implication dans les dynamiques institutionnelles : 125 heures ; 2^opartie : travail en partenariat et en réseau : 125 heures.

La formation pratique d'une durée totale de 60 semaines (2 100 heures) se déroule sous la forme d'un stage d'une durée de 28 à 36 semaines (980 à 1 260 heures) et d'au moins deux stages d'une durée minimale de 8 semaines (280 heures). Ces stages, dont l'un s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement, doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention.

LE DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification comportant une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie. Ces épreuves comprennent :

- **Domaine de certification 1** : entretien sur les pratiques professionnelles ;
- **Domaine de certification 2** : présentation et soutenance d'un mémoire ;
- **Domaine de certification 3** : entretien à partir d'un journal d'étude clinique ;
- **Domaine de certification 4** : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

Par ailleurs, les domaines de certification 2, 3 et 4 comportent une évaluation organisée en cours de formation.

En moyenne, plus de 90% des candidats obtiennent le diplôme d'Éducateur spécialisé. Mais avant cela, il faut réussir le concours d'entrée.

LES CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN ÉCOLE DE FORMATION

Age : être âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.

Niveau requis : Baccalauréat ou équivalence au Baccalauréat (DAEU par exemple)

LES ÉPREUVES DES CONCOURS D'ENTRÉE EN ÉCOLE DE FORMATION

Les épreuves d'admission comprennent une épreuve écrite d'admissibilité permettant de vérifier les capacités d'analyse, de synthèse et les aptitudes à l'expression écrite du candidat et une épreuve orale d'admission destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession, compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement. Les épreuves des concours d'entrée en école de formation d'Éducateur spécialisé sont variables suivant les écoles et les années. Ce peut être : des tests psychotechniques et verbaux ; une dynamique de groupe ; des entretiens individuels de motivation et expérience ; du français portant sur un sujet consacré aux problèmes de société et d'actualité et pouvant être sous forme de dissertation, de synthèse, de résumé, de questions à choix multiples, de commentaire-discussion, de prise de notes, etc. ; de la culture générale sous forme de QCM (épreuve socioculturelle).

Educateur de jeunes enfants

LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Autrefois appelé jardinière d'enfant ou monitrice de jardin d'enfants, l'éducateur de jeunes enfants est un éducateur de la petite enfance qui doit favoriser le développement et l'épanouissement des enfants de 18 mois à 6 ans lorsqu'ils se trouvent hors de leur famille pour un temps plus ou moins long.

L'éducateur a également une fonction de prévention en observant attentivement les manifestations gestuelles, verbales et émotionnelles de l'enfant. Il peut déceler des risques d'inadaptations physiques et/ou psychiques, en informer les parents et avertir des professionnels plus spécialisés dans le traitement de ces cas.

Il travaille en général avec d'autres professionnels de l'enfance comme les puéricultrices, les auxiliaires de puériculture, les assistantes maternelles ou encore les psychologues.

QUALITÉS SOUHAITÉES POUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Leur rôle étant d'aider les jeunes enfants, les qualités souhaitées sont les suivantes :

- Psychologiques : il écoute, rassure, calme, doit faire preuve de chaleur humaine et de maturité affective.
- Pédagogiques : il explique, est compréhensif, patient, met en situation d'éveil les enfants afin de favoriser et de développer leur épanouissement.
- Techniques : utilisant au cas par cas l'ensemble des mesures éducatives et sociales, il tend à préserver l'équilibre psychique et affectif de l'enfant.
- Esprit d'équipe : il œuvre avec l'ensemble des acteurs sociaux de son secteur géographique ou spécialisé ainsi qu'avec les administrations et structures concernées.

LA FORMATION D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

D'une durée de trois années (arrêté du 16/11/05) en alternance enseignement/stage (1 500 heures d'enseignement théorique et technique et 15 mois de stages pratiques), la formation conduit à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Educateur de jeunes enfants.

Elle comprend 4 Domaines de Formation (DF) :

- **Domaine de formation DF1** : durée 400 heures
Accueil accompagnement du jeune enfant et de sa famille - Connaissances du jeune enfant et de son environnement - Accompagnement des familles - Méthodologie - Suivi et accompagnement formatif
- **Domaine de formation DF2** : durée 600 heures
Action éducative en direction du jeune enfant - Connaissance du jeune enfant et accompagnements dans son développement - Conception est mise en place d'un projet éducatif - Prévention et intervention – Méthodologie - Suivi et accompagnement formatif
- **Domaine de formation DF3** : durée 250 heures
Communication professionnelle - Dynamique de l'organisation - Dynamique de la communication - Dynamique participative – Méthodologie - Suivi et accompagnement formatif
- **Domaine de formation DF4** : durée 250 heures
Dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales - Connaissances des institutions et acteur concourant à l'accueil et à la prise en charge de jeunes enfants et des familles - Organisation administrative en France et en Europe - Politique familiale en direction de la petite enfance : réalité et enjeu – Méthodologie - Suivi et accompagnement formatif

LE DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Le diplôme est délivré par le Ministère chargé des affaires sociales à l'issue de la formation.

L'examen final comprend 5 épreuves :

- Présentation et soutenance d'un mémoire de positionnement professionnel
- Oral sur la démarche éducative à partir de trois travaux à finalité éducative
- Epreuve écrite de communication professionnelle
- Epreuve écrite de note de synthèse

En moyenne, plus de 80% des candidats obtiennent le diplôme d'Educateur de jeunes enfants. Mais avant cela, il faut réussir le concours d'entrée.

LES CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN ÉCOLE DE FORMATION

Age : être âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.

Niveau requis : Baccalauréat ou équivalence au Baccalauréat (DAEU par exemple)

LES EPREUVES DES CONCOURS EN ÉCOLE DE FORMATION

Les épreuves des concours d'entrée en école de formation d'Educateur de jeunes enfants sont variables suivant les écoles et les années.

Ce peut être :

- Epreuve socioculturelle :
 - français : résumé, discussion, commentaire de texte, dissertation, synthèse
 - questionnaire d'actualité (culture générale)
- Tests psychotechniques et verbaux
- Dynamique de groupe manuelle ou verbale
- Entretien avec un psychologue ou un éducateur de jeunes enfants

Moniteur éducateur

LE MÉTIER DE MONITEUR ÉDUCATEUR

Le moniteur éducateur exerce ses fonctions auprès de personnes handicapées physiques ou mentales, de personnes présentant des troubles du caractère et du comportement, de personnes en difficulté sociale ou encore en rupture avec leur milieu, que ce soit des enfants, des adolescents ou des adultes.

En liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée ainsi que l'ensemble des acteurs sociaux intervenant dans son cadre (assistants sociaux, acteurs PMI, psychomotricien, puéricultrice, etc.), il anime et organise la vie quotidienne de ces personnes.

Le Moniteur éducateur doit avoir un bon contact auprès des enfants, des adolescents, de la famille et des parents. Il doit aussi savoir s'adapter aux situations difficiles pour trouver des solutions, favoriser et développer l'épanouissement et l'autonomie de l'individu. De plus en plus, le Moniteur éducateur devient le spécialiste de l'internat et de l'encadrement de la vie quotidienne.

QUALITÉS SOUHAITÉES POUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Leur rôle étant d'aider les jeunes et avec eux de mettre en place des solutions, les qualités souhaitées sont les suivantes :

- **Psychologique** : il écoute, rassure, calme, agit avec tact, doit faire preuve de chaleur humaine et de maturité affective tout en ayant un bon contact auprès des enfants, des adolescents, de la famille et des parents. Il doit savoir s'adapter aux situations difficiles pour trouver des solutions.
- **Pédagogique** : il explique, est compréhensif, patient, donne des conseils afin de prévenir certains dysfonctionnements familiaux et sociaux et permettre l'épanouissement de l'enfant.
- **Technique** : utilisant au cas par cas l'ensemble des mesures éducatives et sociales, il tend à mieux insérer le jeune dans son milieu de vie.
- **Esprit d'équipe** : il œuvre avec l'ensemble des acteurs sociaux de son secteur géographique ou spécialisé ainsi qu'avec les administrations et structures concernées.

LA FORMATION DE MONITEUR-ÉDUCATEUR

La formation préparant au diplôme d'Etat de moniteur-éducateur est dispensée de manière continue ou discontinue en deux ans. Elle comporte 950 heures d'enseignement théorique et 980 heures (28 semaines) de formation pratique.

L'enseignement théorique est composé de quatre domaines de formation (DF) :

- **DF 1** : accompagnement social et éducatif spécialisé : 400 heures ;
- **DF 2** : participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé : 300 heures ;
- **DF 3** : travail en équipe pluriprofessionnelle : 125 heures ;
- **DF 4** : implication dans les dynamiques institutionnelles : 125 heures.

La formation pratique d'une durée totale de 28 semaines (980 heures) se déroule sous la forme de deux ou trois stages, d'une durée minimale de 8 semaines (280 heures). Ces stages, dont l'un s'effectue obligatoirement dans une structure recevant du public en situation d'hébergement, doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention.

LE DIPLOME D'ETAT DE MONITEUR-ÉDUCATEUR

Le référentiel de certification est composé de quatre domaines de certification comportant une épreuve terminale organisée par le recteur d'académie. Les épreuves comprennent :

- **Domaine de certification 1** : présentation et soutenance d'une note de réflexion ;
- **Domaine de certification 2** : entretien avec le jury sur le parcours de formation pratique ;
- **Domaine de certification 3** : entretien à partir d'un dossier thématique élaboré par le candidat ;
- **Domaine de certification 4** : épreuve écrite sur les dynamiques institutionnelles.

Par ailleurs, les domaines de certification 1, 3 et 4 comportent chacun une évaluation organisée en cours de formation.

En moyenne, plus de 90% des candidats obtiennent le Diplôme d'Etat de Moniteur éducateur. Mais avant cela, il faut réussir le concours d'entrée.

LES CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS D'ENTRÉE EN ÉCOLE DE FORMATION

Age : être âgé de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.

Niveau requis : Aucun diplôme n'est exigé.

LES EPREUVES DES CONCOURS D'ENTRÉE EN ÉCOLE DE FORMATION

Les épreuves d'admission en formation comprennent une épreuve écrite d'admissibilité et une épreuve orale d'admission.

L'épreuve écrite d'admissibilité permet à l'établissement de formation de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression écrite des candidats.

L'épreuve orale d'admission permet à l'établissement de formation d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.

Les épreuves sont variables suivant les écoles et les années. Ce peut être :

- épreuve écrite d'expression et de réflexion : résumé-discussion-questions, dissertation générale, commentaires sociaux, synthèse de documents, etc. ;
- épreuves orales de présentation et de motivation : entretien individuel psychologique, professionnel ou avec un cadre pédagogique, dynamique de groupe orale ou manuelle ;
- Tests psychotechniques et verbaux ;
- Questions à choix multiples de culture générale sociale.

La préparation aux concours du CPO/ISFP

RAPPEL SUR LES CONDITIONS DES CONCOURS

Généralités sur les concours sociaux

Le concours constitue l'instrument de sélection par lequel les Ecoles et Instituts de formation évaluent les qualités requises de ceux qui aspirent à se qualifier dans la profession d'Assistant de service social, d'Educateur spécialisé, d'Educateur de jeunes enfants ou de Moniteur éducateur.

Le but institutionnel du concours est d'assurer la sélection des meilleurs par, généralement, deux dispositifs :

- la note minimum d'aptitude qui sert de critère d'élimination des candidats n'ayant pas le niveau nécessaire ;
- le classement qui établit un ordre préférentiel proportionné aux valeurs constatées et qui, dans le cas d'une disponibilité de places de formation limitée, garantit la priorité aux meilleurs et aux plus performants.

Contraintes pédagogiques

Les contraintes pédagogiques découlent de l'étude des conditions intrinsèques des concours. Elles se résument généralement à quatre points :

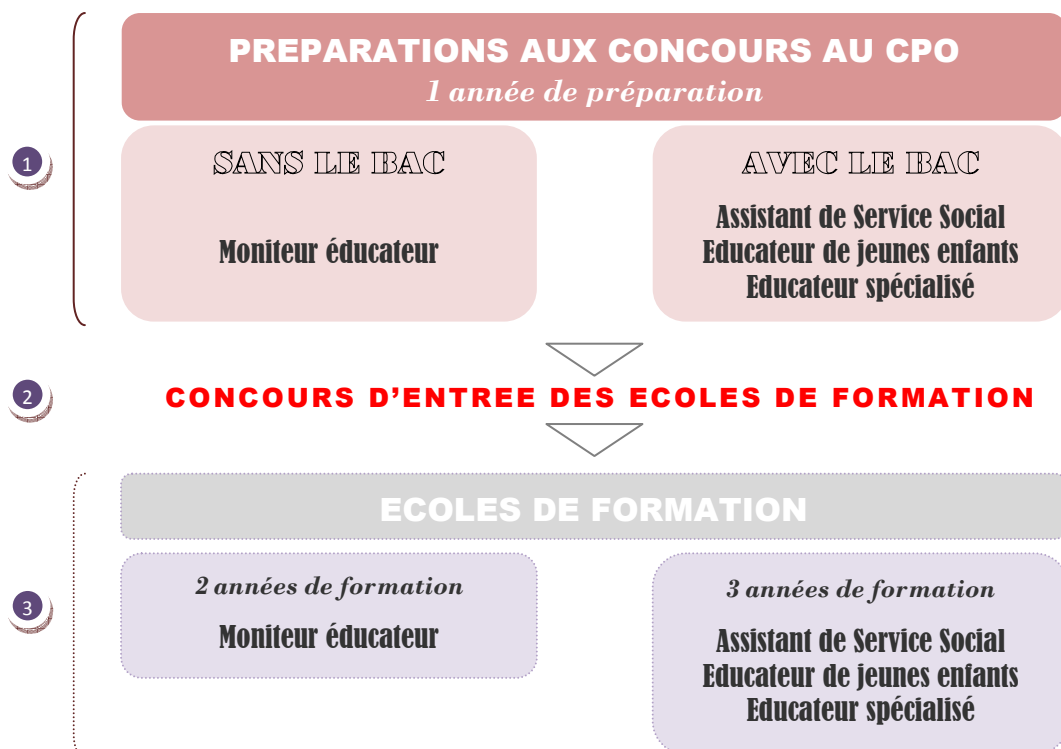
- répondre avec finesse, méthode et intelligence à des questions supposées dépendantes d'un programme ;
- appuyer ses réponses sur des connaissances solides et adaptées ;
- rédiger en temps limité ;
- maîtriser la situation déstabilisante du concours.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques majeurs du CPO/ISFP sont les suivants :

- développer un contenu de formation adapté (qualité), dans le cadre d'un **volume horaire suffisant** (quantité), en tenant compte de l'**agencement** et de l'**interdépendance des connaissances** (progression)
- permettre l'acquisition durable d'un savoir pertinent
- maintenir en permanence des **effectifs adaptés** dans chaque classe
- accompagner individuellement chacun des étudiants
- entraîner fréquemment nos étudiants afin de développer leur rapidité et combattre les situations stressantes et donc déstabilisantes des concours
- maîtriser tout au long de la préparation l'homogénéité de **la classe et sa synergie**
- maintenir le degré général de compétence de chacun
- coordonner l'action de l'Equipe pédagogique
- respecter les étapes pédagogiques de nos préparations : contenus disciplinaires, entraînements, révisions et ateliers
- maintenir et surtout améliorer les réussites aux concours antérieurs

SCHÉMA GÉNÉRAL D'ORIENTATION



SCOLARITÉ GÉNÉRALE

- **Durée des études** : 1 année scolaire, de septembre à juin
- **Bulletins de notes** trimestriels
- **20 concours blancs** durant la préparation ;
 - 15 concours blancs disciplinaires
 - 5 concours blancs complets
- **Vacances scolaires** de l'Académie de Toulouse
- **Stages** en structures extérieures spécialisées ou applicatives

FRAIS DE SCOLARITÉ

2 475 € pour 30 heures hebdomadaires et 9 mois de préparation (945 heures)

FORMULES DE PAIEMENT

La totalité du règlement des frais annuels de scolarité doit être effectuée 15 jours maximum après l'agrément du dossier d'inscription. Toutefois, des facilités de paiement peuvent être aménagées. Ainsi après le versement de l'acompte de 20 % sur les frais de scolarité lors du dépôt d'inscription, le candidat est redevable de 80 % des frais de scolarité qu'il peut régler, au choix, suivant cinq formules de paiement, en remettant d'avance l'ensemble des titres de paiement, datés du jour d'émission.

- **Formule 1 (F1)** – un versement annuel de 80 % en une seule fois, 15 jours après le versement de l'acompte de 20 %, sans frais de gestion.
- **Formule 3 (F3)** – trois versements annuels les : 1^{er} septembre, 1^{er} novembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 39 € de frais de gestion.
- **Formule 6 (F6)** – six versements annuels les : 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre et 1^{er} janvier, avec en sus, au premier versement mensuel, 63 € de frais de gestion.
- **Formule 9 (F9)** – neuf versements annuels les : 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars et 1^{er} avril, avec en sus, au premier versement mensuel, 87 € de frais de gestion.
- **Formule 12 (F12)** – douze versements annuels les : 1^{er} juillet, 1^{er} août, 1^{er} septembre, 1^{er} octobre, 1^{er} novembre, 1^{er} décembre, 1^{er} janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars et 1^{er} avril, 1^{er} mai et 1^{er} juin, avec en sus, au premier versement mensuel, 111 € de frais de gestion.

CALENDRIER FINANCIER

	F3	F6	F9	F12
Acompte 20 % à l'inscription	495	495	495	495
01/07/N				276
01/08/N		393	307	165
01/09/N	699	330	220	165
01/10/N		330	220	165
01/11/N	660	330	220	165
01/12/N		330	220	165
01/01/N+1	660	330	220	165
01/02/N+1			220	165
01/03/N+1			220	165
01/04/N+1			220	165
01/05/N+1				165
01/06/N+1				165
TOTAL / AN	2 514	2 538	2 562	2 586
Scolarité + Frais de gestion	2 475 + 39	2 475 + 63	2 475 + 87	2 475 + 111

En euros

Heures d'enseignement

HEURES HEBDOMADAIRES DE PREPARATION				
Disciplines	Période 1 de la rentrée scolaire aux écrits		Période 2 de la fin de la période 1 à la fin de la préparation	
	Cours TD	Soutien scolaire	Cours TD	Soutien scolaire
Français	6h	1h30	1h30	1h30
Connaissances Sociales	Culture sociale	7h30	7h30	
	Actualité	1h30	3h	
Tests psychotechniques	Tests logique et raisonnement	3h		
	Tests verbaux	1h30		
	Tests numériques	1h30	1h30	1h30
Entretien	1h30		7h30	
Dynamique	1h30		6h	
Concours blanc disciplinaire	3h		1h30	
Sous total	27h	3h	27h	3h
TOTAL	30 heures / semaine			

HEURES ANNUELLES DE PREPARATION		
Cours, TD, soutien scolaire, groupe de travail, concours blancs	28 sem	840 heures
Stages	3 sem	105 heures
TOTAL		945 heures

M Modules de formation

MODULE DE FRANÇAIS

OBJECTIFS DU CONCOURS

Durée de l'épreuve : variable selon les écoles

Chaque centre de concours définit ses épreuves de sélection.

D'une manière générale, les épreuves du concours ont pour objectif d'évaluer la capacité du candidat à lire et à comprendre un ou plusieurs textes écrits, à en saisir les idées directrices et les articulations logiques, à le ou les exposer selon certaines techniques, à le ou les commenter et répondre aussi à des questions.

Les techniques employées lors de ces épreuves sont, elles aussi, le plus souvent différentes d'une école à une autre. Les plus communes sont le résumé - titre - discussion, la compréhension et l'explication d'un texte littéraire ou de nature scientifique, la synthèse ou la rédaction d'un texte à partir d'un ou plusieurs documents, la dissertation, la composition française ou le commentaire de texte et questions.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

ELEMENTS PREALABLES

Maîtriser la réduction

- formuler l'essentiel
- reformulation lexicale
- élimination de l'accessoire

Rédiger préalablement

- manipuler les tournures syntaxiques
- maîtriser le lexique, l'orthographe et la grammaire
- rédiger un message dont le graphisme soit lisible
- maintenir l'enchaînement logique
- respecter le système d'énonciation
- reproduire les idées de l'auteur avec fidélité

ELEMENTS DE REALISATION

Les modalités

- questions d'analyse et de compréhension
- travaux d'écritures
- types littéraires

L'énonciation

- énoncé et énonciation
- marques et pièges de l'énonciation

L'organisation lexicale

- sens
- justification
- réseaux et champs lexicaux

La structure de l'argumentation

- thèse, arguments, exemples
- les types de raisonnement
- relations et connecteurs logiques

La rhétorique et les procédés oratoires

- les figures de style
- quelques procédés oratoires

Le résumé - titre – discussion

La dissertation

La prise de notes

La synthèse

La compréhension et le commentaire de texte

MODULE DE CONNAISSANCES SOCIALES

OBJECTIFS DU CONCOURS

Durée de l'épreuve : de 45 mn à 3 heures suivant les écoles

L'objectif de cette épreuve est de vérifier le niveau de connaissance et d'intérêt du candidat dans les domaines de l'économie, du social, de l'actualité et de la culture générale.

Si la clarté et la lisibilité de l'expression sont importantes (voir module de français FRA3), l'organisation de la réflexion, la cohérence et la précision du propos le sont tout autant. Les épreuves elles-mêmes sont souvent différentes d'une école à l'autre. Les plus communes sont des questions portant sur des problèmes de société ou des questions à choix multiples d'actualité ou de culture générale. Ce peut être aussi des analyses de situation, de la compréhension de thèmes d'actualité, des questions portant sur des problèmes de la société française, l'actualité culturelle et internationale.

Finalement, dans chaque situation le correcteur sera sensible à la qualité de réflexion du candidat sur la complexité des problématiques sociales et humaines. Par ailleurs, l'objectif de ce module est d'apporter un ensemble de connaissances exploitables lors des oraux, que ce soit en entretien individuel ou en dynamique de groupe.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

PARTIE SOCIALE

Grands thèmes sociaux

- les professions sociales ; notions d'éthique
- les personnes âgées
- le chômage
- l'exclusion
- la violence, la délinquance
- les handicapés
- l'inadaptation sociale
- la famille ; la maltraitance
- la démographie française
- les toxicomanies
- l'environnement
- la santé publique ; la sécurité sociale
- le tiers monde et le quart monde
- les villes et les banlieues

Notions de droit

- le cadre politique : Etat, constitution, le Président de la République, le gouvernement, la loi
- le cadre administratif : décentralisation, département, région
- le cadre judiciaire : institutions, juridiction
- les institutions en faveur de la famille : mariage, divorce, politique familiale, CAF, DDASS, DRASS, sécurité sociale
- les institutions nationales et Européennes
- les droits de l'homme
- le travail : conditions de travail et conventions collectives

PARTIE ACTUALITE

- Analyse hebdomadaire de l'actualité en situation de dynamique de groupe (voir module « Dynamique de groupe » pour en comprendre le fonctionnement), de commentaire individuel ou en commission avec un ou plusieurs rapporteurs. Il n'y a pas de contenu strict. C'est l'actualité sociale qui constitue les sujets à évoquer et à commenter.

MODULE DE TESTS PSYCHOTECHNIQUES

OBJECTIFS DU CONCOURS

Durée de l'épreuve : de 45 mn à 3 heures suivant les centres de concours

L'épreuve de tests psychotechniques aux concours recouvre trois domaines :

- ⇒ Les tests d'aptitude verbale se présentent le plus souvent sous la forme de tests verbaux de vocabulaire (synonymes, antonymes, paronymes, homonymes), d'orthographe (terminaisons, redoublements, logogrammes, préfixes, suffixes, participe passé, etc.)
- ⇒ Les tests d'aptitude numérique portent essentiellement sur des exercices simples mais dont la quantité requiert une grande rapidité d'exécution. Les connaissances mises en question sont fréquemment : les calculs de pourcentages, la règle de trois, les équations à une ou plusieurs inconnues, des raisonnements sur des opérations simples, les racines carrées et puissances, les périmètres et aires, la vitesse, les échelles et la proportionnalité.
- ⇒ Les tests de raisonnement logique et d'attention se réalisent le plus souvent au moyens de séries ordonnées, de séries de symboles, de séries complexes, de carrés logiques, de grands carrés, de tests d'observation et de tableaux d'attention.

Ces épreuves très abstraites pénalisent les candidats non préparés. Ces tests ne mesurent pas seulement les aptitudes logiques mais également la résistance au stress, la gestion de la fatigue et l'adaptation.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

Aptitude verbale

- l'orthographe
- le vocabulaire
- la conjugaison
- la grammaire
- l'analyse
- les facteurs verbaux
- les facteurs lexicaux

Aptitude numérique

- calculs arithmétiques et algébriques
- fractions, puissances, approximations
- racines carrées, identités remarquables
- grandeurs proportionnelles, pourcentages
- conversions, unités de temps, vitesse, débit
- calculs d'aires et de volumes
- équations et systèmes d'équations

Raisonnement logique et attention

- formes et facteurs de l'intelligence
- facteurs de raisonnement
- facteurs de perception
- facteurs logiques
- facteurs spatiaux temporels
- séries ordonnées
- séries de symboles
- séries complexes
- carrés logiques
- grands carrés
- observation
- attention
- tests d'aptitude technique

MODULE D'EXPRESSION ORALE D'ENTRETIEN ET DE STAGE

OBJECTIFS DU CONCOURS

Durée de l'épreuve : 3 heures

Le programme relatif à l'épreuve orale est très varié. Chaque centre de concours définit ses objectifs de sélection.

D'une manière générale, les épreuves d'entretien ont pour objectif d'évaluer les motivations, la maturité, le contrôle de soi, les connaissances générales, l'expression, la logique, la clarté de présentation et l'aptitude à travailler en équipe. Les épreuves elles-mêmes sont le plus souvent différentes d'une école à une autre. Les plus communes sont l'entretien avec un cadre pédagogique, un professionnel ou un psychologue. Le dialogue peut s'établir à partir de l'autobiographie du candidat à présenter ou non, d'une épreuve de motivation, d'une réflexion personnelle sur un thème relatif à un problème social ou éducatif. Ce peut-être aussi une relation au travers de tests de personnalité.

Ce qui importe donc ici, c'est de maîtriser les techniques d'entretien, de les mettre en pratique, de les soutenir par des connaissances sociales élaborées et mise en situation, et enfin de les mettre à l'épreuve par des stages en structures sociales.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

L'expression orale

- la communication
- les éléments techniques de la communication
- les moyens littéraires de la communication

L'entretien

- les modalités initiales de l'entretien (partie physique du 1er contact)
- les modalités complémentaires de l'entretien (présentation des motivations)
- se situer c'est à dire observer, écouter, parler
- identifier les présentations à priori à l'égard des examinateurs
- adopter une logique de négociation et d'argumentation
- personnaliser son discours, le rendre optimiste et attractif
- s'approprier les éléments relatifs à son passé scolaire, étudiant, professionnel et/ou extra-professionnel
- mieux se connaître
- l'autobiographie
- la personnalité

Les stages

- démarche initiale : les représentations à priori de l'environnement professionnel, validation ou non de l'axe professionnel initial
- l'information en stage : recherche des outils documentaires appropriés, réduire l'axe de recherche, repérer et sélectionner une information dans un ensemble organisé ou non, analyser, classer et relativiser les informations en fonction de leur environnement
- l'après stage : rédiger un rapport de stage, présentation orale du rapport

Les approches transversales

- les thèmes sociaux relatifs à cette épreuve sont travaillés en module de connaissances sociales
- les capacités d'expression et de clarté de la présentation sont travaillées en Français
- la logique est abordée en tests psychotechniques

MODULE DE DYNAMIQUE DE GROUPE

OBJECTIFS DU CONCOURS

Durée de l'épreuve : de 45 mn à 3 heures suivant les centres de concours

Le programme relatif à cette épreuve est relativement concentré. Ainsi, bien que chaque centre de concours définisse ses critères de sélection, le domaine ne se prête pas à beaucoup d'approches différentes.

D'une manière générale les épreuves de dynamique de groupe ont pour objectif d'évaluer la maturité, le contrôle de soi, les connaissances générales, l'expression, la logique, la clarté de la communication, l'agressivité, l'interprétation, la créativité et surtout l'aptitude à travailler et à communiquer en équipe.

Les épreuves elles-mêmes, hormis le fait de réunir plusieurs candidats dans un même lieu et de les faire communiquer, échanger ou travailler ensemble, consistent le plus souvent à traiter une situation éducative ou un sujet social en permettant à chacun d'intervenir. Cette intervention, respectueuse de la parole de l'autre, doit être informée et communicante, voire animatrice. Ce peut-être aussi le traitement manuel d'un thème en utilisant des matériaux comme papier, peinture, cartons, crayon, coton, etc. ou un jeu de rôle.

Que ce soit une épreuve de créativité ou liée à la culture du candidat, à ses capacités de communication, d'animation, cette épreuve reste essentiellement une validation des capacités de travail en groupe et d'organisation immédiate du candidat tout en maintenant le lien social et humain.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF DE LA PRÉPARATION AU CPO/ISFP

Généralités

- définition et familiarisation (comportement de groupe restreint)
- étapes du développement affectif et de la maturité des groupes restreints
- développement de la communication
- influence des opinions

Éléments préalables

- reconnaître le statut du texte
- situer le message dans le contexte
- énonciation et éléments fondamentaux du message
- les effets de sens dus au langage
- les éléments significatifs d'une vidéo
- signification globale du sens dégagé dans un support écrit ou vidéo

Le groupe restreint

- la dynamique de groupe comme instrument de changement positif
- se situer dans le groupe restreint

Les pratiques

- la dynamique verbale
- la dynamique manuelle
- jeux de rôle
- recentrer le sujet ou thème
- synthétiser les idées formulées en groupe
- proposer une conclusion
- auto-analyser sa prestation

Les approches transversales

- les thèmes sociaux relatifs à cette épreuve sont travaillés en module de connaissances sociales
- les capacités d'expression et de clarté de la présentation sont travaillées en Français
- la logique est abordée en tests psychotechniques

P

oints forts de l'organisation pédagogique

CONCOURS BLANCS

Chaque semaine, un concours blanc disciplinaire, portant sur une épreuve des concours, est organisé. A chaque vacances scolaires, un concours blanc complet est programmé.

Sur l'année scolaire, le nombre de concours est donc de :

- 15 concours blancs disciplinaires
- 5 concours blancs complets

PRÉPARATIONS ET SUIVI DE LONGUE DURÉE

Ces préparations, d'une durée de 9 mois, de début septembre à fin juin, favorisent :

- la mise en place des connaissances nécessaires à la réussite aux concours ;
- le suivi des étudiants jusqu'aux dernières épreuves de l'année ;
- l'entraînement hebdomadaire aux épreuves ;
- l'adaptation des préparations aux besoins pédagogiques progressifs des étudiants.

PRÉPARATIONS ADAPTÉES AUX CONCOURS

Afin d'optimiser les résultats aux concours, l'ISFP a fait le choix délibéré de préparer ses étudiants uniquement aux épreuves de concours. Ces préparations ne permettent donc pas institutionnellement de présenter des concours autres ou d'obtenir une équivalence éducative.

PRÉPARATIONS INTENSIVES et motivation

Dans toutes nos préparations, le volume horaire hebdomadaire par objectif est important. Le volume et le soutien scolaire favorisant l'étude de l'ensemble du programme des concours, il est nécessaire d'estimer clairement ses motivations.

SOUTIEN SCOLAIRE SYSTÉMATIQUE

Toutes nos préparations bénéficient d'un soutien scolaire permettant d'accompagner l'étudiant au cœur même de ses difficultés. Aider un étudiant en difficulté scolaire c'est aussi favoriser une rapide acquisition des connaissances pour l'ensemble de la classe.

PROFESSEURS PRINCIPAUX

Ces professeurs, par Unité de Préparation aux Concours (UPC), maîtres d'œuvre de la pédagogie active et individualisée du CPO/ISFP, assurent le suivi individuel de chaque étudiant.

PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE

L'individualisation active permet aux étudiants de se former au plus près de leurs capacités le plus souvent inexploitées avec méthode et continuité.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE

Notre équipe d'enseignants qui, depuis plusieurs années, coordonne sa pédagogie et ses contenus de formation est permanente. Cette maturité et cette continuité pédagogique sont primordiales pour la réussite aux concours.

ATELIERS DE PRÉPARATION DES CONCOURS

La progression pédagogique des préparations reposant sur trois étapes pédagogiques, les ateliers, dernière étape après la formation et les entraînements aux concours, ont pour objectif de revoir, à la demande des étudiants et en utilisant des techniques pédagogiques adaptées, certaines parties du cours et des TD.

Vie pratique

LE LOGEMENT

Afin de favoriser l'installation de nos étudiants à Toulouse-Blagnac, nous mettons à leur disposition, sur simple demande et gratuitement, deux services spécifiques : une brochure "Logement et vie pratique » et le « Forum du logement ».

➤ BROCHURE « LOGEMENT ET VIE PRATIQUE »

D'une part, cette brochure répertorie les adresses utiles et les différentes pistes pour trouver un logement sur Toulouse-Blagnac :

- Les aides au logement et quelques règles à connaître
- Les divers organismes de logement : CRIJ, CROUS, ...
- Les résidences étudiantes qui proposent des appartements type T1, T2 équipés, parfois meublés, avec accès à divers services : salle de sport, cafétéria, ...
- Les logements sociaux HLM (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
- Les cités et résidences universitaires gérées par le CROUS, (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
- Les agences immobilières qui proposent un grand nombre d'offres de location et de ventes, moyennant des frais d'agence ou frais de gestion
- Les centres d'hébergement et les foyers qui proposent un ensemble de prestations et de garanties, en particulier pour les étudiants très jeunes
- Les sites Internet

D'autre part, vous y trouverez aussi les rubriques :

- « Travailler » : informations sur vos droits, CV et lettre de motivation, des idées d'emplois saisonniers
- « Pratique » : informations sur Blagnac et Toulouse (cinémas, médiathèque, équipements sportifs, musées...)

➤ FORUM DU LOGEMENT

Le forum du logement géré par le secrétariat de l'ISFP, a pour objet de permettre à **nos étudiants inscrits** :

- de connaître les coordonnées de quelques particuliers qui nous proposent des logements
- de proposer ou de rechercher un logement en colocation. La procédure est la suivante : l'étudiant informe par écrit (ou par courriel) le secrétariat de son souhait en fixant les conditions générales (préférence garçon/fille, loyer maxi...). Suivant la concordance des demandes, le secrétariat fournira, après accord des personnes concernées, les coordonnées de chacun.
- pour les étudiants n'ayant pas Internet, d'avoir accès aux petites annonces des publications locales

Secrétariat : 05 61 71 60 43

➤ LES AIDES AU LOGEMENT

Il existe trois types d'aide au logement, aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement à caractère social (ALS) et allocation de logement à caractère familial (ALF). Ces aides ne sont pas cumulables.

Renseignements : **CAF Toulouse** : 24 Rue Riquet 31046 Toulouse Cedex 9 - 08 21 01 99 31

Simulation de vos droits sur Internet : www.caf.fr (*formulaire de demande d'aide au logement en ligne*).

LES REPAS

De nombreuses possibilités permettent de se restaurer à Blagnac, le midi ou le soir. Nous vous proposons quatre solutions :

➤ LA RESTAURATION COLLECTIVE ET PRIVEE

Plus de quarante lieux de restauration collective ou privée se trouvent à proximité de l'ISFP. Ils assurent la restauration des personnels des nombreuses entreprises installées à Toulouse Blagnac (AIRBUS, AEROSPATIALE, AEROPORT INTERNATIONAL, ZONE AEROPORTUAIRE de Toulouse-Blagnac, LECLERC, CHR PURPAN, etc..).

Tous les niveaux de prix et de qualité y sont représentés.

➤ LE FOYER DE L'ISFP

Sur le site du 265 route de Grenade à Blagnac, l'ISFP possède un foyer équipé de micro-ondes, d'une cafetière et de distributeurs de boissons. Les étudiants peuvent s'y réunir durant la journée et particulièrement lors des repas afin de consommer sur place leurs plats emportés.

➤ LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS – SECTION RESTAURATION HOTELLERIE

A proximité de notre établissement du 265 route de Grenade à Blagnac, ce CFA propose à nos étudiants des repas à prix modestes.

21 Avenue Georges Brassens 31700 BLAGNAC

➤ LE RESTAURANT DU CROUS

A proximité de notre établissement du 265, route de Grenade à Blagnac, ce restaurant de 170 places accueille nos étudiants (tickets restaurant universitaire).

5 rue Georges Sand 31700 BLAGNAC

BLAGNAC

⇒ HOTEL DE VILLE

Place Jean Louis Puig 31706 Blagnac – 05 61 71 .72 00 / www.mairie-blagnac.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Service de la carte blanche : 05 61 71 73 20 (8h30/12h et 13h30/18h) / carteblanche@mairie-blagnac.fr

La carte blanche est un moyen de paiement et d'accès aux services municipaux blagnacais : restauration scolaire, centre de loisirs, piscine et patinoire, Odysud.



⇒ CPAM ET CAF : Avenue des Pins, Blagnac– 0 820 25 31 10 / www.caf.fr

⇒ CENTRE MEDICO-SOCIAL : 10 Avenue du Parc, Blagnac - 05 61 71 03 50

⇒ MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

La maison de l'emploi et de l'insertion regroupe le Service emploi municipal, la mission locale et le PIJ.

1 bis Rue des mimosas, Blagnac - 05 61 71 01 50

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).



✓ PIJ

Un lieu d'information pour tous les jeunes, doté d'un centre de documentation et d'une salle multimédia.

Il offre également un accompagnement ciblé dans les différentes démarches de la vie quotidienne (logement, formation, jobs,...). Permanence du CLLAJ Comité Local du logement autonome des jeunes sur RV.

Tél 05 61 71 01 55 / pij31.blagnac@crij.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).

✓ Mission locale

Accueil, information et orientation des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi - 05 61 71 02 70

⇒ MAISON DE LA SOLIDARITÉ



La maison de la solidarité accueille, informe et propose un accompagnement personnalisé dans les démarches sociales. Elle propose un soutien individuel dans les démarches relatives aux difficultés financières, à la santé, au logement, au handicap, au RMI... ainsi que des animations collectives autour de la santé, du logement, de la consommation, du surendettement...

7, place Jeanne Hérisson - 05 61 71 76 12

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

⇒ ANPE

11, mail Louis Aragon, Blagnac – 0 811 550 131 / www.anpe.fr / ale.blagnac@anpe.fr

Ouverte du lundi au jeudi de 8h45 à 16h45 et le vendredi de 8h45 à 11h45.

⇒ CINEMAS

✓ **Méga CGR** : ZAC Grand Noble, Blagnac, 12 salles – 08 92 68 85 88 / www.cgrcinemas.fr/blagnac

✓ **Le Rex** : 11 Rue Baquié Fonade, Blagnac – 05 61 71 56 16

⇒ ODYSUD - ESPACE CULTURE MULTIMÉDIA

4 Avenue du Parc, Blagnac – 05 61 71 75 15 / www.odysud.com

✓ **L'atelier** (postes Mac et PC), logiciels dédiés aux différents supports multimédia (bureautique, image, son, web, vidéo...), périphériques (imprimantes, graveur CD, caméra numérique) et jeux vidéos. Ateliers de création graphique, stages de sensibilisation à Internet et à l'informatique musicale.
Ouvert en libre service.



✓ **La Médiathèque** : Une bibliothèque adulte et une bibliothèque Jeunesse, postes en réseau pour recherche documentaire sur Internet et consultation de Cd Roms.
Ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 13h à 19h.

✓ **La ludothèque** : utilisation gratuite sur place, prêt pour les adhérents et animations ponctuelles
Ouverte du mardi au samedi de 13h à 19h

C'est aussi deux salles de spectacles (Musique, théâtre, danse), une salle d'expositions, un auditorium et une halte-garderie.

⇒ CONSERVATOIRE, ECOLE DE DANSE

Place des arts, Blagnac – 05 62 74 51 60

⇒ ATELIERS D'ART

2 Rue Croix blanche, Blagnac – 05 61 71 63 12

- ✓ **Arts plastiques** : dessin, peinture, gravure, modèle vivant. Public adultes enfants et ados.
- ✓ **Bricol'art** : bricolage créatif adultes et enfants.
- ✓ **Terre** : modelage, diverses techniques de façonnage, sculpture, tour, technique du raku, émaillage.
- ✓ **Reliure** : reliure traditionnelle et originale, mosaïque, dorure, titrage des livres, marbrure du papier.
- ✓ **Photo** : initiation, perfectionnement, prises de vue, développement et tirage.
- ✓ **Encadrement classique et créatif** : restauration de cadres anciens, dorure à la feuille et patines.
- ✓ **Patchwork** : création d'objets utilitaires et décoratifs (plaids, dessus de lit, tapis de jeux enfants...), selon différentes techniques d'assemblage.
- ✓ **Arts appliqués** : peinture décorative sur bois et tôle, pochoir, peinture sur soie, coton, laine et lin par application ou par teinture.
- ✓ **Théâtre** : ateliers collectifs pouvant donner lieu à des spectacles originaux. Enfants et ados.

⇒ PISCINES

✓ **Piscine municipale - Complexe nautique des Ramiers**

Ouvert été et hiver – 05 61 71 76 31

Natation et plongée

Tarifs réduits avec la Carte Blanche.



✓ **Bassin d'apprentissage** : 05 61 71 76 31

Cet équipement est conçu pour des activités spécifiques et notamment pour les plus petits avec des espaces aquatiques aménagés comprenant des modules de jeux et du matériel pédagogique.

Aquagym, natation initiation, activités aquatiques

⇒ PATINOIRE

10 Avenue du Général De Gaulle – 05 62 74 71 40 / www.patinoireblagnac.fr

Tarifs réduits avec la Carte Blanche.

Patinage sur glace, hockey, animations, soirées à thème.

⇒ COMPLEXES SPORTIFS

- ✓ **Complexe sportif du Ramier** : Rugby, football brésilien, pétanque, billard français, patinage à roulette, roller skating, salle polyvalente, Club House Basket, centre de dressage canin
- ✓ **Complexe sportif de Naudin** : Boxe anglaise, gymnastique, tir à l'arc, arts martiaux, tennis de table, tir au pistolet à air comprimé, padel, pelote basque...
- ✓ **Complexe sportif du Ritouret** : Volley ball, basket, handball, rugby, twirling, judo, tennis (courts extérieurs et intérieurs), lac de pêche
- ✓ **Complexe sportif des Barradels** : Football, badminton, pétanque
- ✓ **Complexe sportif du Grand Noble** : Rugby, football, athlétisme, basket, handball
- ✓ **Base de sports des 15 sols** : Fosses de ball-trap, piste 4x4, piste d'aéromodélisme, lacs de pêche, stands de tir
- ✓ **Centres privés** :
 - **Aéro-squash** 94 Avenue de Cornebarrieu – 05 61 71 94 07
 - **Anatogym** : 1 Rue du Limousin – 05 61 71 56 00
 - **Euroforme** : 82 Route de Grenade – 05 61 71 88 81
 - **Movida** : Impasse Emile Zola – 05 61 71 45 28
 - **Espace Arts martiaux** : 94 Rue de Bordebasse – 05 61 71 24 87

⇒ LES PARCS

A pied ou à vélo, Blagnac propose plusieurs lieux et circuits de balade.

- ✓ **Parc du Ritouret**, Odysseus
- ✓ **Parc des Ramiers**, berges de la Garonne
- ✓ **Parc du Grand Noble**
- ✓ **Ramier des 15 sols**, l'île aux oiseaux

LES TRANSPORTS

➔ TRANSPORTS PAR MOYENS PERSONNELS

L'ISFP étant proche du périphérique toulousain, l'accès en automobile y est extrêmement aisé. Les places de stationnement sont à proximité de l'établissement.

➔ LES TRANSPORTS EN COMMUN

✓ TISSEO - Réseau urbain

Tisséo - SMTC gère les transports publics de l'agglomération toulousaine.

Allô Tisséo 05 61 41 70 70 / www.tisseo.fr

- Carte Pastel 16-25 ans et 26 ans et + : Abonnement 31 jours.



Le Métro Toulousain

Le Métro toulousain est composé de deux lignes A et B. La ligne A traverse Toulouse du Nord-est au Sud-ouest (Gramont / Basso Cambo) et la ligne B du Nord-est au Sud-est (Borderouge / Ramonville).

La ligne C est une ligne SNCF accessible avec un titre de transport urbain (Arènes / Colomiers).

Des parcs-relais (parkings) sont mis à disposition gratuitement dans les stations suivantes : Gramont, Argoulet, Jolimont, Arènes et Basso Cambo (ligne A) et Borderouge, La vache et Ramonville (ligne B).

La station Marengo SNCF est en correspondance avec le réseau ferroviaire TER, les grandes lignes SNCF et la gare routière pour les lignes de transport interurbain. A la station Arènes, le métro est en correspondance avec la Gare Saint-Cyprien - Arènes de la ligne C.

Le Tramway

La ligne E relie sur 10,9 km, les communes de Toulouse, Blagnac et Beauzelle.

(Arrêt Guyenne devant l'ISFP 58).



Le réseau de bus

Les bus desservent 87 lignes urbaines.

Plusieurs lignes de bus du réseau Toulousain relient Blagnac au métro toulousain.

- 66 : Métro A St-Cyprien – Ancely – Blagnac Ritouret (66S réseau de soirée jusqu'à 00h35 et 1h05 le WE)

- 70 : Métro B Jeanne d'Arc – Purpan – Ancely - Blagnac

- 71 : Métro B Jeanne d'Arc – Blagnac – Beauzelle – Seilh – Aussonne

Blagnac est aussi desservi par la ligne 17 : Mondonville – Cornebarrieu – Blagnac

✓ Les navettes urbaines municipales



Gratuites, les trois navettes Nord, Centre Sud et Spéciale, desservent les différents quartiers de Blagnac du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi matin jusqu'à 12h30.

Hôtel de Ville Blagnac : Place Jean-Louis Puig, Blagnac

05 61 71 75 90 / www.mairie-blagnac.fr

✓ Les bus du Conseil général

La carte Arc en Ciel Jeunes et la carte Midi-Pyrénées Etudiant (réseau des liaisons régionales) permettent aux jeunes de moins de 26 ans d'économiser 50 % sur le prix du billet.

Conseil Régional DIT : 22 Boulevard Maréchal Juin, Toulouse - 05 34 45 96 47 / www.cg31.fr/bus.asp

Gare Routière : 68-70 Boulevard Pierre Sépard, Toulouse

Accès Métro Station Marengo - 05 61 11 75 16 / 05 61 61 67 67

Lignes desservant Blagnac :

- 62 : Toulouse Gare routière – Seilh – Grenade – Larra – Launac.

- 70 : Toulouse Gare routière – Aussonne – Grenade.

- 73 : Toulouse Gare routière – Mondonville – Launac – Cadours.

- 88 : Toulouse Gare routière – Seilh – Grenade.

- 709 : Colomiers – Blagnac – Grenade.



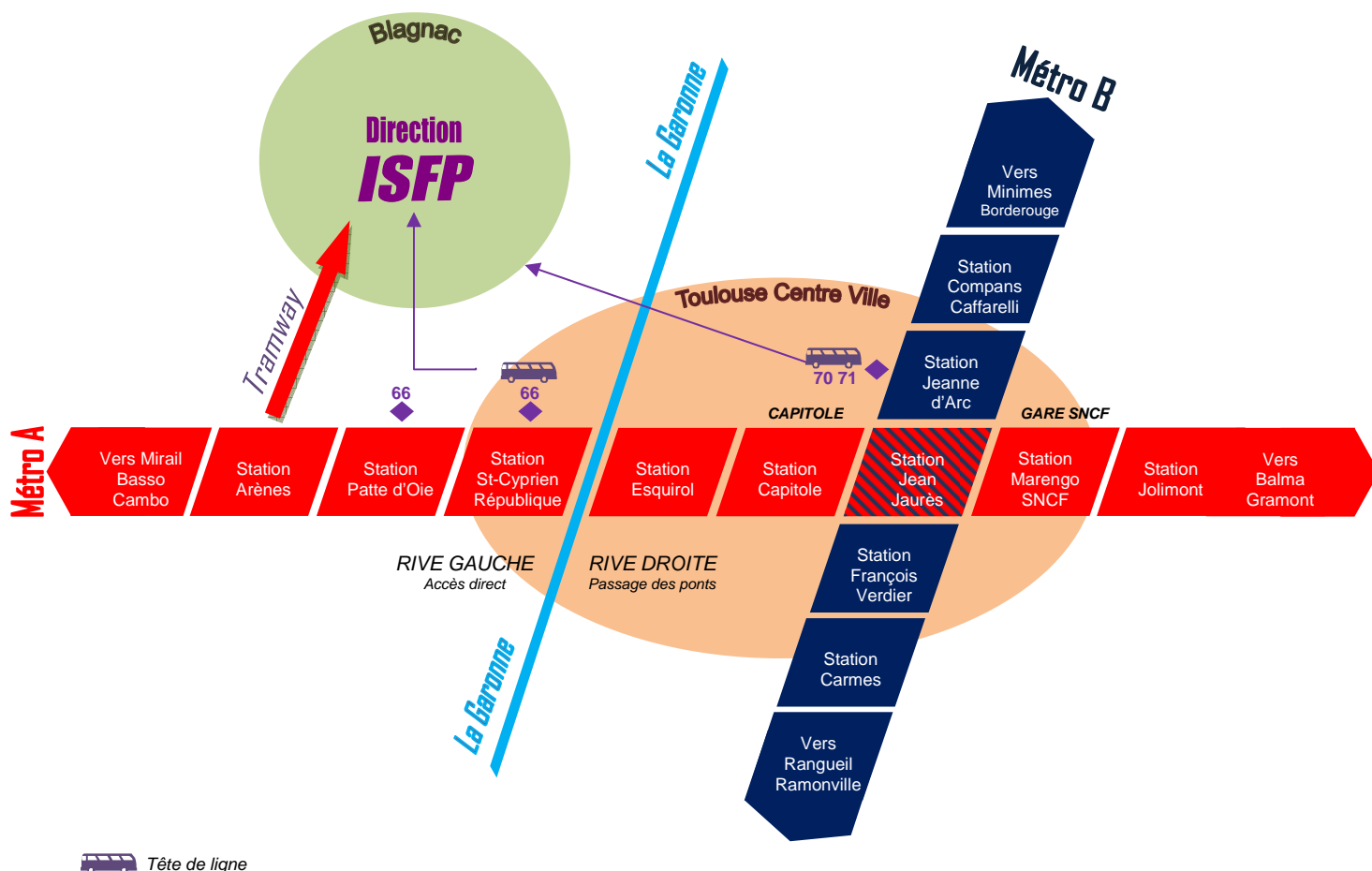
M OYENS D'ACCÈS A L'ISFP

	Tramway	Ligne 66	Ligne 70	Ligne 71	Flux automobiles
Fréquence	toutes les 5 mn	toutes les 9 à 11 mn	toutes les 10 à 20 mn	toutes les 10 à 20 mn	Matin et soir* : Flux général opposé au déplacement de nos étudiants : Accès très rapide
Liaison Métro	Arènes	St Cyprien	Jean Jaurès	Jean Jaurès	
Départ Toulouse	Arènes	St Cyprien	Jeanne D'Arc	Jeanne D'Arc	
Arrêts pour le 58	Guyenne	Guyenne	Sœurs	Jean Moulin	
Arrêts pour le 265	Grand Noble	Terminus Ritouret	Terminus IUT	Riou	
Terminus Ligne	Garossos	Blagnac-Ritouret	Blagnac Place Brassens	Beauzelle/Aussonne	

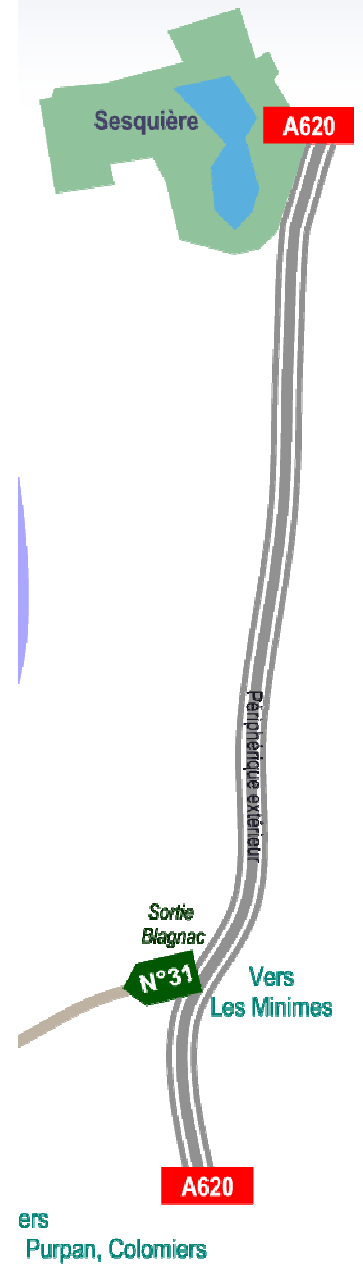
* Remarque générale sur l'accès à l'ISFP et le flux automobile :

Le flux de la circulation automobile s'opère en sens opposé du flux des étudiants en direction ou au départ de l'ISFP. Ainsi, nos étudiants croisent matin et soir les résidents excentrés de Toulouse (matin : entrée importante dans le centre de Toulouse et déplacement de nos étudiants résidant au centre vers la périphérie, vers l'ISFP ; soir : situation opposée) en bénéficiant donc d'une fluidité du trafic très appréciée.

PLAN METRO BUS



PROFESSIONNELLE



Services Educatifs et Sociales

3 ^{ème}
BAC
BAC
BAC
1 ^{ère} le BTS ESF

CCES

cces@isfp.net

ejc@isfp.net